

Séance du 1^{er} juin 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Salducci à M. le Maire ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

ABSENTS : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP).

Le musée Bonnat-Helleu fait l'objet d'un important projet d'extension et de restructuration. Afin de pouvoir d'une part transférer les œuvres dans les réserves sur site nouvellement construites, et d'autre part de permettre la présentation des collections à l'ouverture du musée déployé, un chantier des collections doit être réalisé. Cette opération, qui consiste en une succession d'actions de traitement des collections programmées, organisées et ordonnancées logiquement, repose sur différentes opérations mêlant inventaire, récolement, évaluation de l'état des objets, traitements d'urgence, mesures de conservation préventive et curative, programme de restauration, opérations de conditionnement, de transfert et de stockage. Spécifique à chaque établissement, elle nécessite des moyens renforcés (humains, financiers et techniques) et doit s'adapter à la spécificité des lieux et des collections. Dans le cadre du projet de rénovation du musée Bonnat-Helleu, ce chantier est indispensable. Il se déroulera tout d'abord au sein du bâtiment historique du musée et se poursuivra dans les nouveaux locaux créés et livrés à l'issue de la première phase des travaux.

Avant d'engager ces opérations, le musée doit réaliser un diagnostic sanitaire complet de ses collections et mettre en œuvre une campagne de désinfection préalable au chantier décrit ci-dessus. C'est pourquoi le musée souhaite faire appel au Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) à Marseille pour établir un bilan sanitaire des œuvres qu'il conserve, et élaborer un plan de prévention du risque biologique pendant les différentes phases des travaux de restructuration et de modernisation.

Cette assistance scientifique et technique sera fournie à distance, à la suite d'un déplacement d'un jour à Bayonne, le 12 juin 2017, par monsieur Fabien Fohrer, technicien de recherche au CICRP. Elle consistera en une analyse de situation, des préconisations méthodologiques et techniques et une aide à la rédaction et à la relecture du cahier des charges si un traitement s'avérait nécessaire, ainsi qu'à l'analyse des offres des prestataires spécialisés en désinfection auxquels la Ville de Bayonne pourrait devoir faire appel.

Afin de mettre en œuvre ce partenariat avec le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP), il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint